Communiqué de Presse

Assemblée parlementaire – Division de la communication

Réf: 626f10

Tél. +33 (0)3 88 41 31 93

Fax +33 (0)3 90 21 41 34

Internet: http://assembly.coe.int

e-mail: pace.com@coe.int

COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République yougoslave de Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Une réunion de l'APCE à Belgrade vise à encourager les efforts de consolidation de la paix dans l'ex-Yougoslavie

Strasbourg, 02.09.2010 – Une audition sur « la consolidation de la paix dans les pays de l'ex-Yougoslavie » constituera le temps fort de la réunion de la Commission des questions politiques de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) à Belgrade, les 6 et 7 septembre 2010.

L'audition de lundi après-midi aura pour thèmes la possibilité de constituer une commission vérité transnationale, la justice et les crimes de guerre, et l'intégration à l'UE comme catalyseur du dialogue.

« Le conflit qui a ravagé l'ex-Yougoslavie dans les années 1990 a laissé de profondes blessures qui ne sont pas encore complètement cicatrisées » a déclaré Pietro Marcenaro (Italie, SOC), qui prépare un rapport à l'Assemblée sur la réconciliation et le dialogue politique entre les pays de la région. « Cette audition examinera les moyens par lesquels le Conseil de l'Europe pourrait appuyer les efforts actuels de réconciliation et encourager de nouveaux efforts, dans le souci de se tourner vers l'avenir ».

Plus tôt le lundi, la commission entendra des allocutions d'ouverture de la Présidente du Parlement serbe, Slavica Đukic-Dejanović, et du Président de la délégation serbe auprès de l'APCE, Professeur Dragoljub Mićunović, suivi d'un échange de vues avec les autorités serbes, parmi lesquelles le ministre en charge du Kosovo et de Metohija, Goran Bogdanović, et le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Mirko Stefanović. L'échange de vues se prolongera l'après-midi avec le Vice-Premier ministre, Božidar Đelić, responsable de l'intégration avec l'UE.

Projet de programme de l'audition
Projet d'ordre du jour de la réunion de la commission (PDF)

La session d'ouverture avec les allocutions de la Présidente du Parlement et le Professeur Mićunović (9 h 30 – 10 h 30), ainsi que l'audition (vers 15 h 00 et jusqu'à 18 h 00) le lundi 6 septembre, seront ouvertes à la presse. L'échange de vues avec les autorités ce même jour, ainsi que la réunion de la commission du mardi 7 septembre, seront fermés à la presse.

Toutes les réunions se tiendront dans la petite salle de l'Assemblée nationale (Trg Nikole Pasica 13, Belgrade).

Contacts :
Angus Macdonald, Division de la Communication de l'APCE, port. +33 6 30 49 68 20.
Monika Lajhner, Bureau du Conseil de l'Europe à Belgrade, port. + 381 62 278 378.

L'Assemblée comprend 318 membres issus des parlements nationaux des 47 Etats membres.
Président: Mevlüt Çavuşoğlu (Turquie, GDE) – Secrétaire général de l'Assemblée: Mateo Sorinas.
Groupes politiques: PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen); SOC (Groupe socialiste); GDE (Groupe démocrate européen); ADLE (Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe); GUE (Groupe pour la gauche unitaire européenne).